

### 01.12.2011

### **Kit Components**

Product code	Description
1955420	Urinary Metanephrines by HPLC, Reagent Kit
Components:	
1955401	Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1
1955402	Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2
1955403	Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 3
1955414	Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 4
1955375	Biogenic Amines by HPLC, REAG B
1955376	Biogenic Amines by HPLC, REAG C
1955377	Biogenic Amines by HPLC, MP
1955383	Biogenic Amines by HPLC, CAL
1955405	Urinary Methanephrines by HPLC, INT STND
1955381	Biogenic Amines by HPLC, Disp Col



Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1
- · Code du produit: 1955401
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 München

Tel.: 0049(0)89-31884-0

Fax: 0049(0)89-31884-100

email: TechSupport.Prod.Muc@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Technical support Munich manufacturing
- · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

C; Corrosif

R35: Provoque de graves brûlures.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- $\cdot \textit{Composants dangereux déterminants pour l'étique tage:}$

Salzsäure

· Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

(suite page 2)



Page : 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

(suite de la page 1)

#### · Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable. · **vPvB**: Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
Salzsäure	<b>□</b> C R34; <b>X</b> Xi R37	1,0-10%
	♦ Skin Corr. 1B, H314; ♦ STOT SE 3, H335	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page : 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

(suite de la page 2)

· Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · *Utilisation(s) finale(s) particulière(s)* Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

(suite page 4)



Page : 4/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

(suite de la page 3)

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### · Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

### 9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Incolore
Odeur: Piquante
Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20°C:

· Changement d'état

**Point de fusion:** Non déterminé. **Point d'ébullition:** > 95°C

· Point d'inflammation: Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation:

**Température de décomposition:** Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

1

(suite page 5)



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

	(suite de la	page
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.	
· Limites d'explosion:		
Inférieure:	Non déterminé.	
Supérieure:	Non déterminé.	
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa	
· Densité à 20°C:	1,03 g/cm³	
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur.	Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:	Entièrement miscible	
· Coefficient de partage (n-octanol	l/eau): Non déterminé.	
· Viscosité:		
Dynamique:	Non déterminé.	
Cinématique:	Non déterminé.	
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

### 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet fortement corrosif.
- $\cdot \textbf{\it Sensibilisation:} \ Aucun \ effet \ de \ sensibilisation \ connu.$
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page : 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

(suite de la page 5)

- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### 14 Informations relatives au transport

- · No ONU
- · ADR, IMDG, IATA

UN1789

- · Nom d'expédition des Nations unies
- $\cdot ADR$

1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE, solution

- · IMDG, IATA HYDROCHLORIC ACID, solution
- · Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



- · Classe 8 Matières corrosives.
- · Étiquette
- · IMDG, IATA



· Class 8 Corrosive substances.

(suite page 7)



Page : 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

	(suite de la page
· Label	8
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateu	r Attention: Matières corrosives.
· Indice Kemler:	80
· No EMS:	F- $A$ , $S$ - $B$
· Segregation groups	Acids
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de l	'a
convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Code de restriction en tunnels	E
· ''Règlement type'' de l'ONU:	UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE, solution, 8, II

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

R34 Provoque des brûlures.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

- · Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs
- · Contact: Regulatory Affairs
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente



Page : 1/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 26.09.2011

### *1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise*

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2
- · Code du produit: 1955402
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 München

Tel.: 0049(0)89-31884-0

Fax: 0049(0)89-31884-100

email: TechSupport.Prod.Muc@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Technical support Munich manufacturing
- · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- · Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:				
12046-03-6 Ammonium pentaborate octahydrate	1,0-10%			
<b>★</b> Xi R36/37/38				
♦ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335				

(suite page 2)



Page : 2/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 26.09.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2

(suite de la page 1)

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

(suite page 3)



Page : 3/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 26.09.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2

(suite de la page 2)

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

### 9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Vert foncé

Odeur: Spécifique au produit
 Seuil olfactif: Non déterminé.

• *valeur du pH à 20°C*: 7,8

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: > 95°C

(suite page 4)



Page : 4/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 26.09.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2

	(suite de la pag
· Point d'inflammation:	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
· Densité à 20°C:	1,03 g/cm³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/ea	u): Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

(suite page 5)



Page : 5/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 26.09.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2

(suite de la page 4)

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

applicable.

(suite page 6)



Page : 6/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 26.09.2011

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2

(suite de la page 5)

· ''Règlement type'' de l'ONU:

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

- · Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs
- · Contact: Regulatory Affairs
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

 ${\it RID: R\`eglement international\ concernant\ le\ transport\ des\ marchandises\ dangereuses\ par\ chemin\ de\ fermontational\ concernant\ le\ transport\ des\ marchandises\ dangereuses\ par\ chemin\ de\ fermontational\ concernant\ le\ transport\ des\ marchandises\ dangereuses\ par\ chemin\ de\ fermontational\ concernant\ le\ transport\ des\ marchandises\ dangereuses\ par\ chemin\ de\ fermontational\ concernant\ le\ transport\ des\ marchandises\ dangereuses\ par\ chemin\ de\ fermontational\ concernant\ le\ transport\ des\ marchandises\ dangereuses\ par\ chemin\ de\ fermontational\ concernant\ le\ transport\ de\ fermontational\ concernant\ le\ transport\ de\ fermontational\ concernant\ de\ ferm$ 

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

-FR



Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 3

· Code du produit: 1955403

· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 München

*Tel.*: 0049(0)89-31884-0

Fax: 0049(0)89-31884-100

email: TechSupport.Prod.Muc@bio-rad.com

· Service chargé des renseignements: Technical support Munich manufacturing

· Numéro d'appel d'urgence:

GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

C; Corrosif

R35: Provoque de graves brûlures.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)



Page : 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 3

(suite de la page 1)

#### · Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable. · **vPvB**: Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants danger	reux:
---------------------	-------

1 0			
CAS: 1310-73-2	hydroxyde de sodium	<b>₽</b> C R35	<i>≤ 1,0%</i>
EINECS: 215-185-5		📀 Skin Corr. 1A, H314	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page : 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 3

(suite de la page 2)

· Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

### 1310-73-2 hydroxyde de sodium

VME 2 mg/m³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)





# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 3

(suite de la page 3)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### · Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

### 9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Incolore

Odeur: Spécifique au produit
 Seuil olfactif: Non déterminé.

• valeur du pH à 20°C: 13

· Changement d'état

**Point de fusion: Point d'ébullition:**Non déterminé.
100°C

· **Point d'inflammation:** Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation:

**Température de décomposition:** Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 3

		(suite de la page
· Limites d'explosion:		
Inférieure:	Non déterminé.	
Supérieure:	Non déterminé.	
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa	
· Densité à 20°C:	1,02 g/cm³	
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur.	Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:	Pas ou peu miscible	
· Coefficient de partage (n-octanol/e	au): Non déterminé.	
· Viscosité:		
Dynamique:	Non déterminé.	
Cinématique:	Non déterminé.	
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

### 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page : 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 3

(suite de la page 5)

- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

En général non polluant

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

	4	g,	m	format	ions rel	at.	ives	au 1	rans	nort
-	-	_	ши	OI III	tores ret			uu i	I WILD	$\rho \sigma r \nu$

· ADR, IMDG, IATA

UN1824

· Nom d'expédition des Nations unies

 $\cdot ADR$ 

1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

- · Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· IMDG, IATA

· Classe · Étiquette 8 Matières corrosives.

8

· IMDG, IATA



· Class

8 Corrosive substances.

· Label

(suite page 7)



Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 3

	(suite de la pa
Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	III
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisate	ur Attention: Matières corrosives.
Indice Kemler:	80
No EMS:	F- $A$ , $S$ - $B$
Segregation groups	Alkalis
Transport en vrac conformément à l'annexe II de convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	la Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Code de restriction en tunnels	E
''Règlement type'' de l'ONU:	UN1824, HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, III

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

R35 Provoque de graves brûlures.

- · Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs
- · Contact: Regulatory Affairs
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente



Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 3 Révision: 01.12.2011

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 4
- · Code du produit: 1955414
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 München

Tel.: 0049(0)89-31884-0

Fax: 0049(0)89-31884-100

email: TechSupport.Prod.Muc@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Technical support Munich manufacturing
- · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

C; Corrosif

R34: Provoque des brûlures.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

(suite page 2)



Page : 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 3 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 4

(suite de la page 1)

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable. · **vPvB**: Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangere	eux:	
CAS: 64-19-7	acide acétique	50-100%
EINECS: 200-580-7	<u>₽</u> C R35	
	R10	
	🊸 Flam. Liq. 3, H226; 💠 Skin Corr. 1A, H314	

<sup>·</sup> Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page : 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 3 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 4

(suite de la page 2)

· Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64-19-7 acide acétique

VME Valeur momentanée: 25 mg/m³, 10 ppm

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 4)



Page : 4/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 3 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 4

(suite de la page 3)

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

### · Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



#### Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

### 9 Propriétés physiques et chimiques

· Température de décomposition:

· Indications générales	
· Aspect:	** **
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
· Odeur:	Piquante
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH à 20°C:	1,3
· Changement d'état Point de fusion: Point d'ébullition:	Non déterminé. > 95°C
Point d'inflammation:	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	485°C

Non déterminé.

(suite page 5)



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 3 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 4

	(suite de la p	page
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.	
· Limites d'explosion:		
Inférieure:	4,0 Vol %	
Supérieure:	19,9 Vol %	
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa	
· Densité à 20°C:	$1,06 \text{ g/cm}^3$	
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur.	Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:	Entièrement miscible	
· Coefficient de partage (n-octanol/e	au): Non déterminé.	
· Viscosité:		
Dynamique:	Non déterminé.	
Cinématique:	Non déterminé.	
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

### 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

ED



Page : 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 3 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 4

(suite de la page 5)

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

#### 14 Informations relatives au transport

- · No ONU
- · ADR, IMDG, IATA

UN2790

- · Nom d'expédition des Nations unies
- $\cdot ADR$

2790 ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION

ACETIC ACID SOLUTION

- · Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· IMDG, IATA

· Classe 8 Matières corrosives.

(suite page 7)



Page : 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 3 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, REAG 4

(suite de la page 6) · Étiquette 8 · IMDG, IATA 8 Corrosive substances. · Class · Label · Groupe d'emballage II· ADR, IMDG, IATA · Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: Non · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières corrosives. · Indice Kemler: · No EMS: F-A, S-B· Segregation groups Acids · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable. · Indications complémentaires de transport:  $\cdot ADR$ · Code de restriction en tunnels  $\boldsymbol{E}$ UN2790, ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION, 8, II · ''Règlement type'' de l'ONU:

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

R10 Inflammable.

R35 Provoque de graves brûlures.

- · Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs
- · Contact: Regulatory Affairs
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

 ${\it RID: R\`eglement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de ferme le description de la concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de ferme le description de la concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de ferme le description de la concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de ferme le description de la concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de ferme le description de la concernant le transport de la concernant le concernant le transport de la concernant le concernant le concernant le concernant le concernant le concernant le concernation le concernation le concernation le concernation le concernation le concernation$ 

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente



Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

· Code du produit: 1955375

· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 München

Tel.: 0049(0)89-31884-0

Fax: 0049(0)89-31884-100

email: TechSupport.Prod.Muc@bio-rad.com

· Service chargé des renseignements: Technical support Munich manufacturing

· Numéro d'appel d'urgence:

GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

C; Corrosif

R35: Provoque de graves brûlures.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)



Page : 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

(suite de la page 1)

#### · Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable. · **vPvB**: Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants	dangereux:
--------------	------------

1 0			
CAS: 1310-73-2	hydroxyde de sodium	C R35	1,0-10%
EINECS: 215-185-5		📀 Skin Corr. 1A, H314	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page : 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

(suite de la page 2)

· Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

### 1310-73-2 hydroxyde de sodium

VME 2 mg/m<sup>3</sup>

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)





## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

(suite de la page 3)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### · Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

### 9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Incolore

Odeur: Inodore

Seuil olfactif: Non déterminé.

Seuti organicity. Two it determine

• valeur du pH à 20°C: 14

· Changement d'état

**Point de fusion: Point d'ébullition:**Non déterminé.
> 95°C

· **Point d'inflammation:** Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation:

**Température de décomposition:** Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

		(suite de la page
· Limites d'explosion:		
Inférieure:	Non déterminé.	
Supérieure:	Non déterminé.	
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa	
· Densité à 20°C:	1,02 g/cm³	
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur.	Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:	Entièrement miscible	
· Coefficient de partage (n-octanol/e	au): Non déterminé.	
· Viscosité:		
Dynamique:	Non déterminé.	
Cinématique:	Non déterminé.	
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

### 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page : 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

(suite de la page 5)

- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

En général non polluant

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### 14 Informations relatives au transport

· No ONU · ADR, IMDG, IATA	UN1824
· Nom d'expédition des Nations unies	
$\cdot ADR$	1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
· IMDG, IATA	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

- · Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· Classe 8 Matières corrosives.

· Étiquette

· IMDG, IATA



· Class 8 Corrosive substances.

· Label

(suite page 7)



Page : 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

	(suite de la pag
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
· Indice Kemler:	80
· No EMS:	F- $A$ , $S$ - $B$
· Segregation groups	Alkalis
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Code de restriction en tunnels	E
· ''Règlement type'' de l'ONU:	UN1824, HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, III

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

R35 Provoque de graves brûlures.

- · Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs
- · Contact: Regulatory Affairs
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente



Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

· Code du produit: 1955376

- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 München

*Tel.*: 0049(0)89-31884-0

Fax: 0049(0)89-31884-100

email: TechSupport.Prod.Muc@bio-rad.com

· Service chargé des renseignements: Technical support Munich manufacturing

· Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH

Tel.: 0049(0)6123-84463

### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

C; Corrosif

R35: Provoque de graves brûlures.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

(suite page 2)



Page : 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

(suite de la page 1)

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

#### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux: néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

FR



Page : 3/7

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

(suite de la page 2)

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · *Utilisation(s) finale(s) particulière(s)* Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 4)



Page : 4/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

(suite de la page 3)

#### · Protection des mains:



Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

#### 9 Propriétés physiques et chimiques

-	
<ul> <li>Informations sur les propriétés physics</li> <li>Indications générales</li> </ul>	iques et chimiques essentielles
· Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH à 20°C:	1,4
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	100°C
· Point d'inflammation:	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
$\cdot$ Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

(suite page 5)



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

		(suite de la page 4
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa	
· Densité à 20°C:	1 g/cm <sup>3</sup>	
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur.	Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:	Entièrement miscible	
· Coefficient de partage (n-octanol	<b>/eau):</b> Non déterminé.	
· Viscosité:		
Dynamique:	Non déterminé.	
Cinématique:	Non déterminé.	

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

· Autres informations

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page : 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

(suite de la page 5)

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

En général non polluant

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

No ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
Nom d'expédition des Nations unies	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
Dangers pour l'environnement:	
Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisat	eur Non applicable.
Transport en vrac conformément à l'annexe II d	le la
convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
''Règlement type'' de l'ONU:	-

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR



Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

(suite de la page 6)

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs
- · Contact: Regulatory Affairs
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR .



Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

### I Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

· Code du produit: 1955377

· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 München

Tel.: 0049(0)89-31884-0

Fax: 0049(0)89-31884-100

email: TechSupport.Prod.Muc@bio-rad.com

· Service chargé des renseignements: Technical support Munich manufacturing

· Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

#### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

R10: Inflammable.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02

- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne

pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

(suite page 2)



Page : 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

(suite de la page 1)

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable. · **vPvB**: Non applicable.

#### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux:

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 3)



Page: 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

(suite de la page 2)

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · *Utilisation(s) finale(s) particulière(s)* Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### 75-05-8 acétonitrile

VME | 70 mg/m³, 40 ppm

Risque de pénétration percutanée

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 4)



Page : 4/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

(suite de la page 3)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Propriétés physiques et chimiq	ues
Informations sur les propriétés physi	iaues et chimiaues essentielles
Indications générales	ques et ettimiques essentienes
· Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20°C:	4,9
Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	78°C
Point d'inflammation:	43°C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
Densité à 20°C:	1 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage (n-octanol/ear	u): Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

(suite page 5)



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

(suite de la page 4)

· Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- ED



Page : 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

(suite de la page 5)

No ONU ADR, IMDG, IATA	UN1993
Nom d'expédition des Nations unies ADR	1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONITRILE), Dispositions spéciales 640E
IMDG, IATA	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONITRILE)
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR	
3	
	3 Liquides inflammables.
Étiquette	3
Class	2 Elemmahla lienida
Class Label	3 Flammable liquids.
Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	III
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
Indice Kemler:	30
	<i>F-E</i> , <u><i>S-E</i></u>
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR Code de restriction en tunnels	D/E
''Règlement type'' de l'ONU:	UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONITRILE), Dispositions spéciales 640E, 3,

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.



Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

(suite de la page 6)

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H225	Liauide	et	vaneurs	très	in	flammables.
11223	Liquiac	$c_{\iota}$	vapenis	ucs	ui	juanimuoies.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

R11 Facilement inflammable.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R36 Irritant pour les yeux.

- · Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs
- · Contact: Regulatory Affairs
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR



Page : 1/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL
- · Code du produit: 1955383
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 München

Tel.: 0049(0)89-31884-0

Fax: 0049(0)89-31884-100

email: TechSupport.Prod.Muc@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Technical support Munich manufacturing
- · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

#### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- · Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

#### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Matériel d'origine humaine. À considérer comme potentiellement infectieux.
- · Composants dangereux: néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

- FR



Page : 2/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL

(suite de la page 1)

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · *Utilisation(s) finale(s) particulière(s)* Pas d'autres informations importantes disponibles.



Page : 3/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL

(suite de la page 2)

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux: Pas nécessaire.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

#### 9 Propriétés physiques et chimiques

<ul> <li>Informations sur les propriétés phys</li> <li>Indications générales</li> </ul>	siques et chimiques essentielles
· Aspect:	
Forme:	Solide
Couleur:	Jaunâtre
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non applicable.
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	100°C
· Point d'inflammation:	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.

(suite page 4)



Page : 4/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL

	(suite de la page
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non applicable.
· Vitesse d'évaporation	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Soluble
· Coefficient de partage (n-octanol/ea	u): Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.



Page : 5/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL

(suite de la page 4)

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

4 Informations relatives au transport	
· No ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisate	e <b>ur</b> Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de	
convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· ''Règlement type'' de l'ONU:	-



Page : 6/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL

(suite de la page 5)

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs
- · Contact: Regulatory Affairs
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ED



Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, INT STND

· Code du produit: 1955405

· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 München

Tel.: 0049(0)89-31884-0

Fax: 0049(0)89-31884-100

email: TechSupport.Prod.Muc@bio-rad.com

· Service chargé des renseignements: Technical support Munich manufacturing

· Numéro d'appel d'urgence:

GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

#### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

C; Corrosif

R35: Provoque de graves brûlures.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

(suite page 2)



Page: 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, INT STND

(suite de la page 1)

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable. · **vPvB**: Non applicable.

#### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux: néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 3)



Page: 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, INT STND

(suite de la page 2)

#### · Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

 $Retirer\ imm\'ediatement\ les\ v\^etements\ souill\'es\ ou\ humect\'es.$ 

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 4)



Page : 4/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, INT STND

(suite de la page 3)

#### · Protection des mains:



Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

### 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physi	iques et chimiques essentielles	
Indications générales		
Aspect:		
Forme:	Liquide	
Couleur:	Incolore	
Odeur:	Inodore	
Seuil olfactif:	Non déterminé.	
valeur du pH à 20°C:	1,3	
Changement d'état		
Point de fusion:	Non déterminé.	
Point d'ébullition:	100°C	
Point d'inflammation:	Non applicable.	
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.	
Température d'inflammation:		
Température de décomposition:	Non déterminé.	
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.	
Limites d'explosion:		
Inférieure:	Non déterminé.	
Supérieure:	Non déterminé.	

(suite page 5)



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, INT STND

(suite de la page
23 hPa
1 g/cm³
Non déterminé.
Non déterminé.
Non déterminé.
Entièrement miscible
eau): Non déterminé.
Non déterminé.
Non déterminé.
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page: 6/7

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011 Date d'impression: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, INT STND

(suite de la page 5)

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

No ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
Nom d'expédition des Nations unies ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisate	ur Non applicable.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	la Non applicable.
''Règlement type'' de l'ONU:	-



Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Urinary Methanephrines by HPLC, INT STND

(suite de la page 6)

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs
- · Contact: Regulatory Affairs
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR



Page : 1/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

### I Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, Disp Col
- · Code du produit: 1955381
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 München

Tel.: 0049(0)89-31884-0

Fax: 0049(0)89-31884-100

email: TechSupport.Prod.Muc@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Technical support Munich manufacturing
- · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

#### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- · Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

#### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangere	eux:	
	acide acétique	1,0-10%
EINECS: 200-580-7	<u>□</u> C R35	
	$\overline{R10}$	
	🚸 Flam. Liq. 3, H226; 💠 Skin Corr. 1A, H314	
		(suite page 2)

- FR



Page : 2/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, Disp Col

(suite de la page 1)

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
- Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

(suite page 3)



Page : 3/6

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, Disp Col

(suite de la page 2)

- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64-19-7 acide acétique

VME | Valeur momentanée: 25 mg/m³, 10 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

6.5

### 9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- $\cdot$  Aspect:

Forme: Suspension
Couleur: Blanchâtre
Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20°C:

· Changement d'état

**Point de fusion: Non déterminé. Point d'ébullition:**100°C

• *Point d'inflammation:* Non applicable.

(suite page 4)



Page : 4/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, Disp Col

	(suite de la page
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/ea	u): Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

(suite page 5)



Page : 5/6

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, Disp Col

(suite de la page 4)

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

#### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· No ONU		
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· Nom d'expédition des Nations unies		
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA		
· Classe	néant	
· Groupe d'emballage		
· ADR, IMDG, IATA	néant	
· Dangers pour l'environnement:		
· Marine Pollutant:	Non	
· Précautions particulières à prendre par l'utilis	sateur Non applicable.	
· Transport en vrac conformément à l'annexe I	I de la	
convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.	

(suite page 6)



Page : 6/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.12.2011 Numéro de version 1 Révision: 01.12.2011

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, Disp Col

(suite de la page 5)

· ''Règlement type'' de l'ONU:

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

R10 Inflammable.

R35 Provoque de graves brûlures.

- · Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs
- · Contact: Regulatory Affairs
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

 $\cdot$  \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR